



Se faire remboursement un pret sans reconnaissance

Par **azerty13003**, le **06/12/2013 à 12:14**

Bonjour, j'ai prêté 1.000 € à une personne, il y a 11 ans. Je souhaite récupérer cet argent depuis 2 ans mais je n'y arrive pas. Cette personne a quitté la France. Je n'ai pas fait de reconnaissance de dettes mais j'ai des e-mails de la personne qui dit qu'elle me remboursera les 1.000 € prochainement. Ai-je une chance de revoir ces 1.000 € ? Merci.

Par **amajuris**, le **06/12/2013 à 14:50**

bjr, sans reconnaissance de dette, cela va être difficile mais si des courriers électroniques peuvent valoir preuves sous certaines conditions. mais si cette personne a quitté la France c'est quasi mission impossible. d'autres intervenants ont peut-être des avis plus pertinents.

Par **fredoo68**, le **07/12/2013 à 20:43**

vous n'avez aucune chance de revoir votre argent désolé

Par **moisse**, le **08/12/2013 à 11:17**

Bon dimanche à tous,
Si le débiteur a quitté la France, peut-être s'agit-il du territoire métropolitain.
Si tel est le cas, la loi française reste d'actualité et les voies de recours identiques dans les DOM-TOM.
En pratique il faut poursuivre auprès des juridictions compétentes territorialement ce qui limite l'intérêt de poursuivre, selon le montant exposé.